

Paris, le jeudi 26 février 2015

LA FFM ACHÈTE LE CIRCUIT DE MOTOCROSS DE TOUCY (89)

Situé à proximité d'Auxerre, le circuit de Toucy est devenu récemment la propriété de la Fédération Française de Motocyclisme.

Ce circuit de nature sablonneuse accueille régulièrement des épreuves de ligue de Bourgogne et aspire à l'organisation de courses nationales dans le futur.

L'exploitant actuel, le Moto-Club de Toucy, restera gestionnaire de l'équipement dans le cadre d'une convention avec la FFM.

Il s'agit du 7ème circuit que la FFM rachète après Montlaur (12), Château du Loir (72), Berchères les Pierres (28), Cussac (87), Escassefort (47) et Etern (29) dans le cadre de sa politique de sauvegarde des sites de pratique du sport moto.

Le Service Communication